

Un nouveau sens pour la planification

Développement durable et métropoles

Valérie Mancret-Taylor

Planification stratégique de quatre métropoles : ÎLE-DE-FRANCE

Journée européenne / 15 mai 2009





METREX

Colloque européen du 13 au 15 mai 2009

La planification stratégique en Ile-de-France

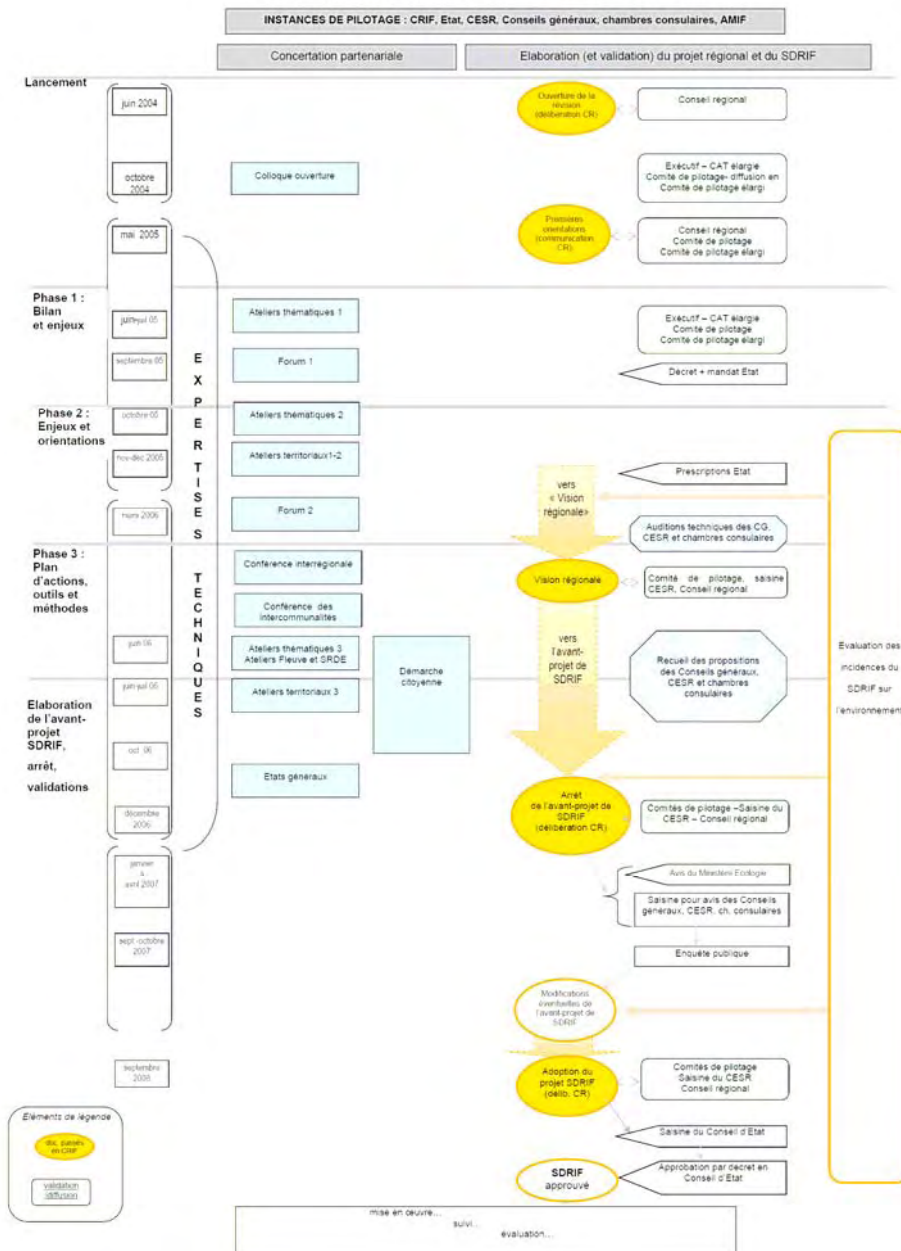
Valérie Mancret-Taylor

Un processus de concertation et d'élaboration inédit



Processus de la révision

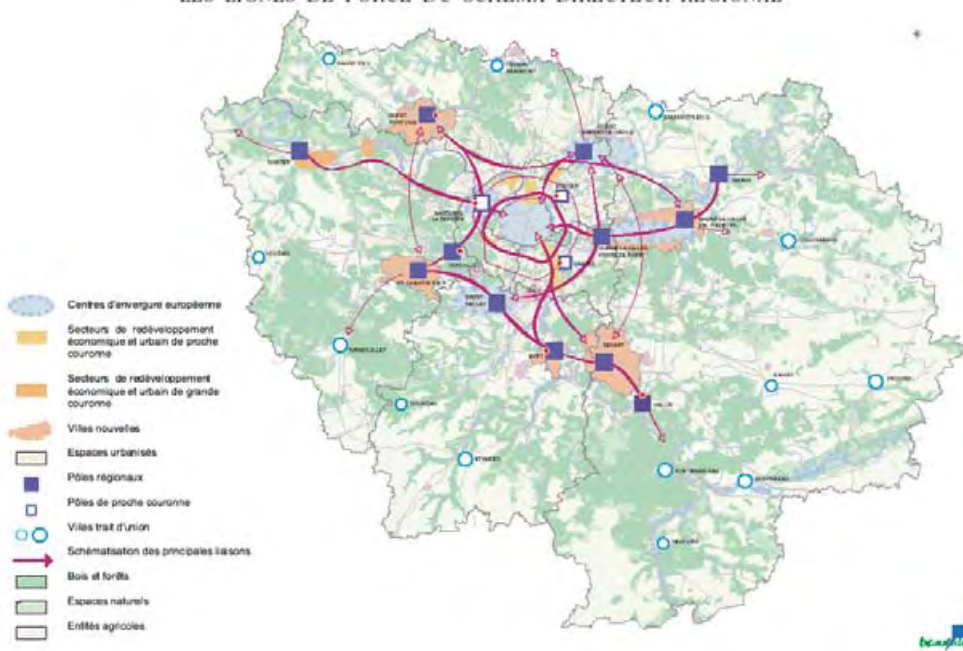
DÉROULEMENT DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU SDRIF





Le parti d'aménagement du SDRIF de 1994

LES LIGNES DE FORCE DU SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL




Le projet spatial régional du projet de SDRIF 2008





CARTE DEFI

Réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales


Réduire les inégalités sociales et territoriales qui se cumulent dans les secteurs à faibles revenus

-  dans les territoires populaires et anciennement industriels de l'agglomération
-  dans et autour des "villes nouvelles"
-  dans les territoires industriels de la couronne rurale
-  en espace rural (communes de moins de 2 000 hab.)


Réduire les inégalités environnementales

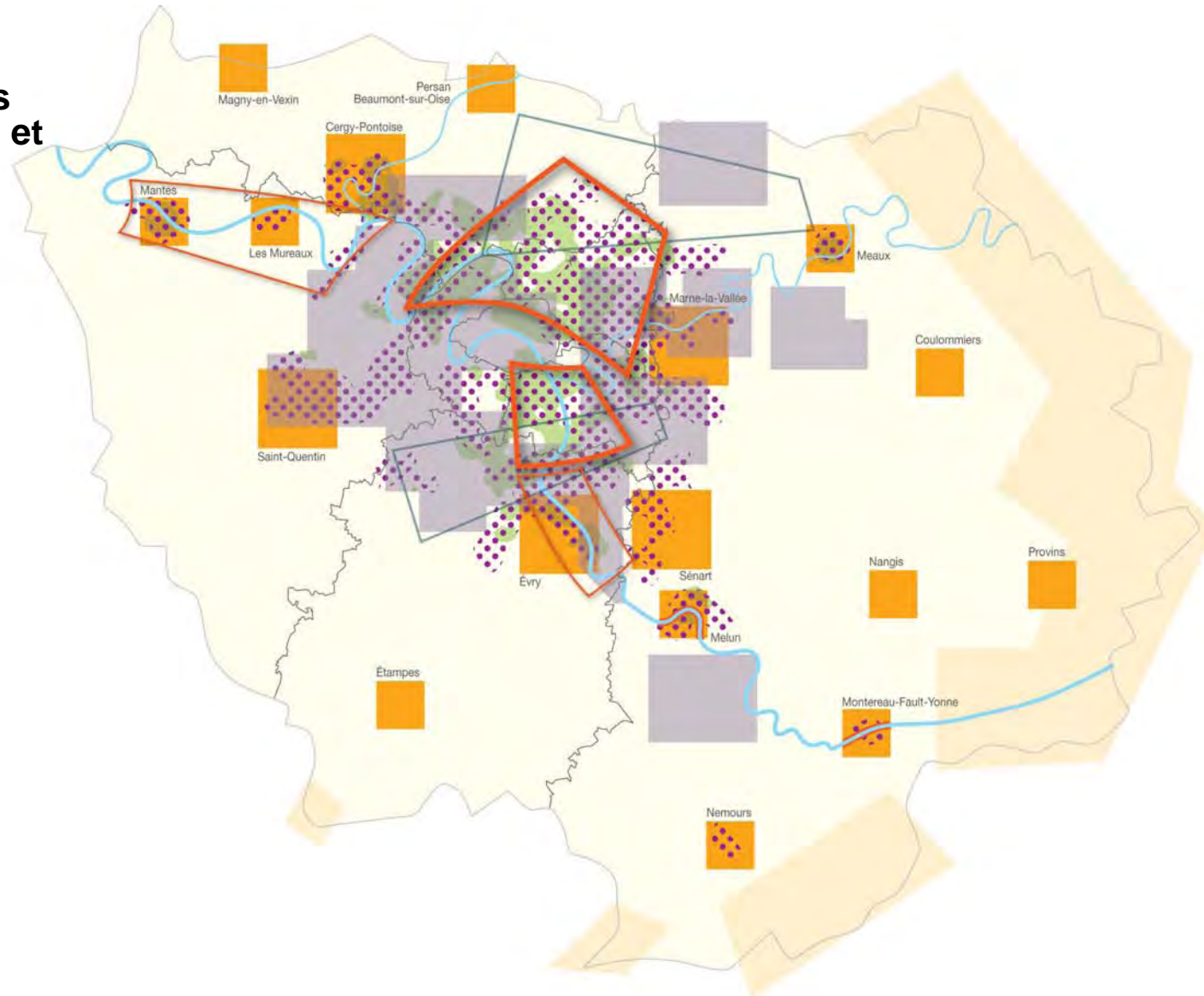
-  secteur carencé en espaces verts publics (forts poids de population situés en dehors des aires de desserte)
-  secteur de forte exposition au bruit aérien

Réduire les inégalités dans l'accès au transport collectif

-  secteur où de forts poids de population sont situés en dehors d'un périmètre de rabattement proche (à pied) des gares et stations du réseau de transport collectif structurant (RER, Transilien, métro)

Réduire le déficit en logements sociaux ou rééquilibrer le parc de logements

-  secteur déficitaire en logements sociaux ou dont le parc doit être rééquilibré entre les communes





CARTE STRATEGIQUE

Réussir une
mobilisation solidaire
de tous les territoires
pour la relance de la
construction


Articuler logements, desserte et qualité urbaine

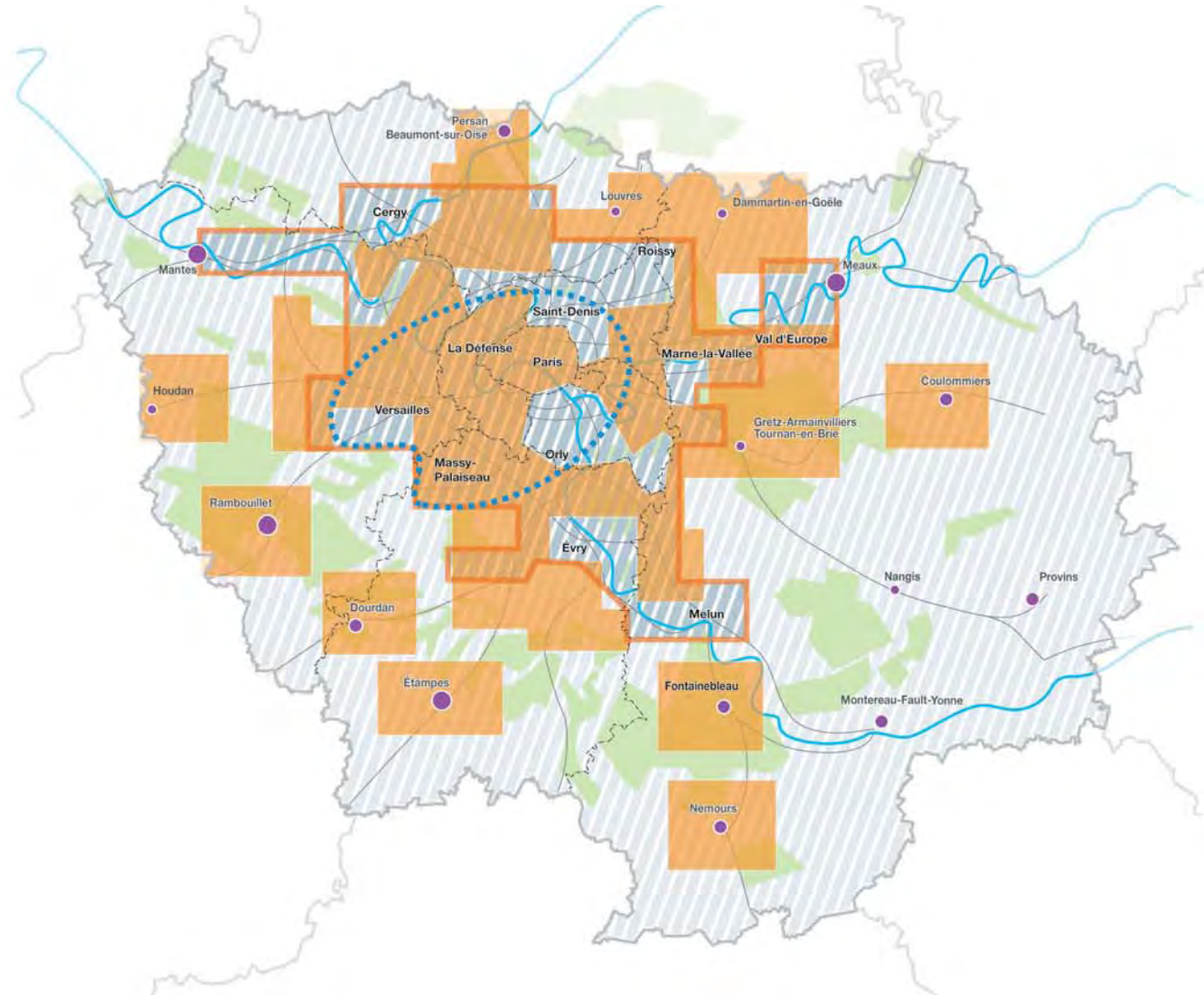
-  secteur d'implantation privilégié du logement
-  secteur d'implantation de logements en réponse aux besoins locaux
-  en confortant les pôles

Recréer les conditions de la mobilité résidentielle

-  réduire un déficit global en logement social
-  diversifier le parc

Accompagner la dynamique de bureaux par la construction de logements

-  construction de bureaux conditionnée à celle des logements



CARTE STRATEGIQUE

Développer et faciliter une mobilité raisonnée des personnes et un transport durable des biens

Réorganiser et renforcer les services ferroviaires radiaux

- haute capacité et fréquence au sein de l'agglomération
- rapidité, cadencement, confort au sein de la région
- pôle d'échange ferroviaire

Mailler les transports collectifs par des lignes structurantes de rocade

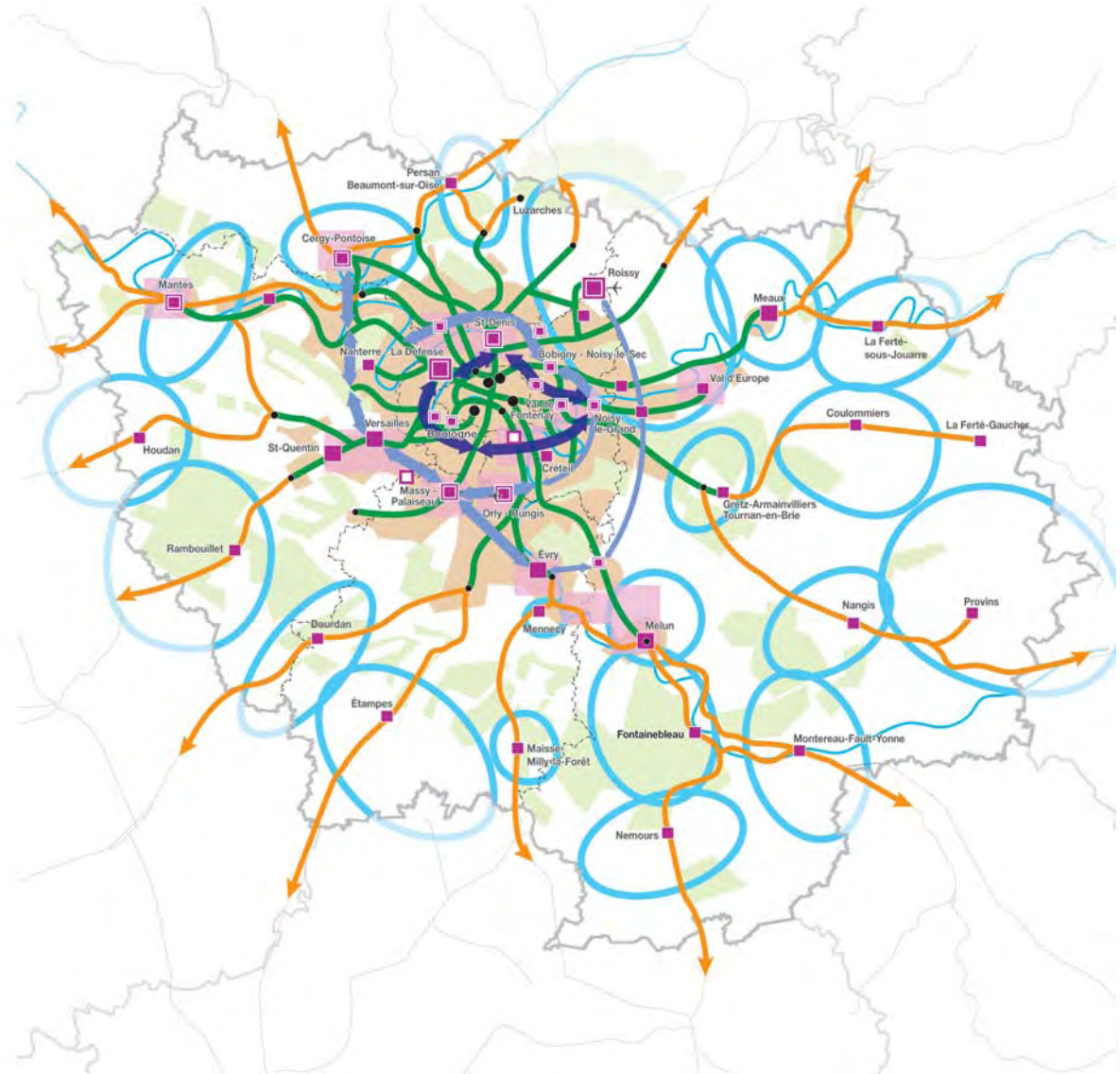
- ↻ étendre le réseau maillé de métro par des prolongements et des lignes de rocade hors Paris
- ↻ créer des liaisons structurantes de rocade

Développer les transports collectifs en site propre sur voirie


- bassin de desserte à structurer par des transports collectifs en site propre sur voirie

S'appuyer sur les polarités existantes et en devenir


- pôle urbain
- pôle urbain à l'accessibilité accrue
- pôle urbain nouveau
- ↻ conforter les bassins de déplacements hors agglomération




CARTE STRATEGIQUE accueillir l'emploi et stimuler l'activité économique

 territoire moteur de développement économique à conforter ou à faire monter en puissance



Doter l'Île-de-France de pôles d'affaires attractifs

-  quartier d'affaires à conforter ou développer en pôle international majeur
-  pôle de bureaux à développer et à organiser
-  équipement de rencontres professionnelles internationales de premier rang à renforcer


Affirmer une stratégie d'offre territoriale pour l'innovation

-  concentration d'unités de recherche, de formation supérieure de niveau international, d'entreprises, à organiser et à accompagner

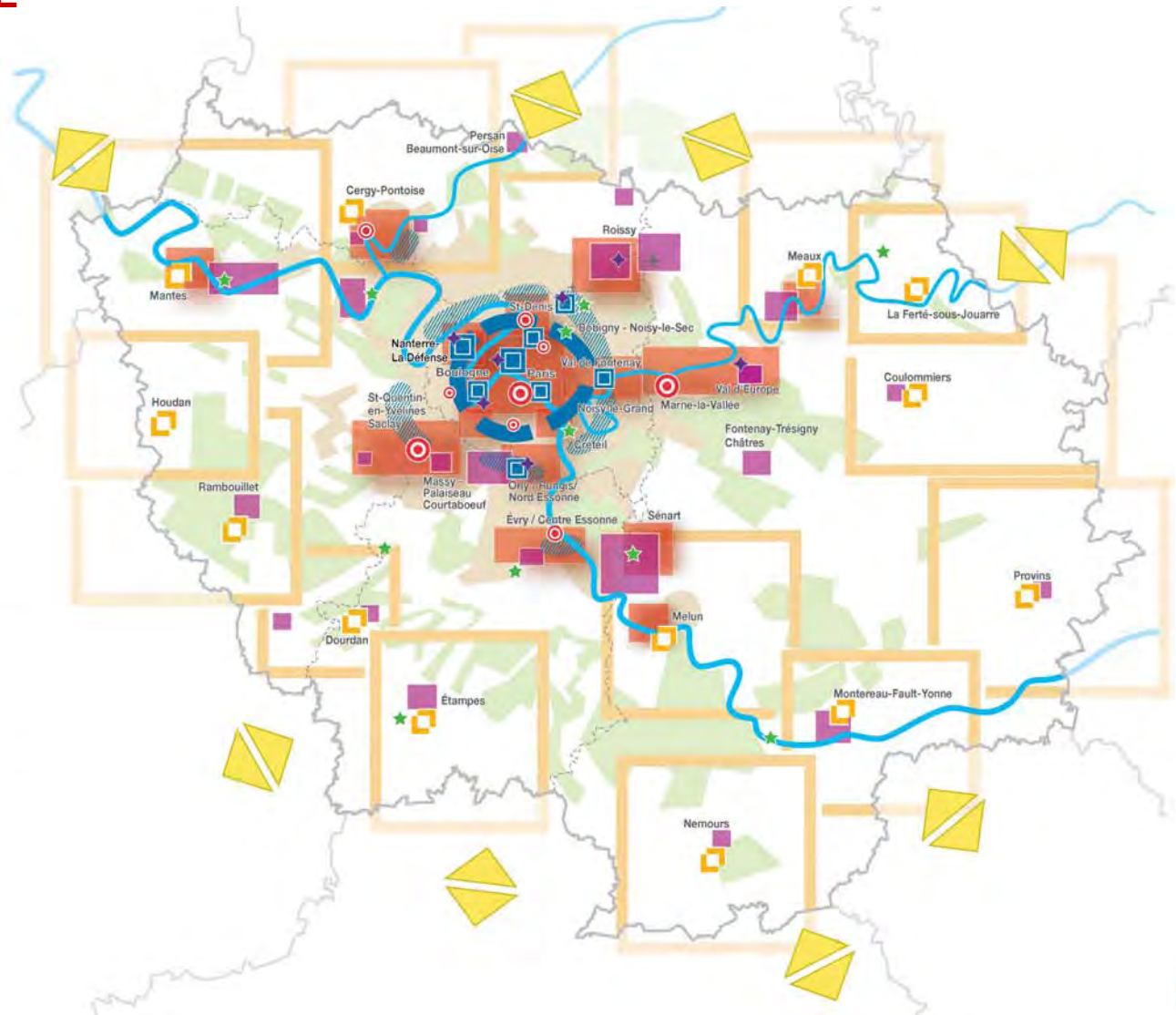
Concevoir le développement économique à l'échelle de vastes bassins de vie

-  bassin de vie polarisé
-  complémentarité économique avec le Bassin parisien

Renouveler et organiser l'offre de locaux et d'espaces d'activités

-  secteur de (re)développement prioritaire de zones d'activités économiques et plates-formes logistiques
-  réseau de parcs d'activités PME-PMI à structurer
-  éco-site d'intérêt régional à créer

 0 10 km
Source : IAU IdF
© IAU IdF 2008



CARTE STRATEGIQUE

Garantir la cohérence du système régional des espaces ouverts

Développer et renforcer la trame verte d'agglomération, pour l'équilibre écologique et le bien-être des Franciliens

- réduire les zones de carence et pérenniser les espaces verts et boisés publics existants

Valoriser et structurer la ceinture verte, lieu d'échanges

- renforcer le réseau des entités agricoles urbaines et périurbaines
- consolider et mailler les entités boisées
- renforcer l'attractivité des bases de plein air et de loisirs

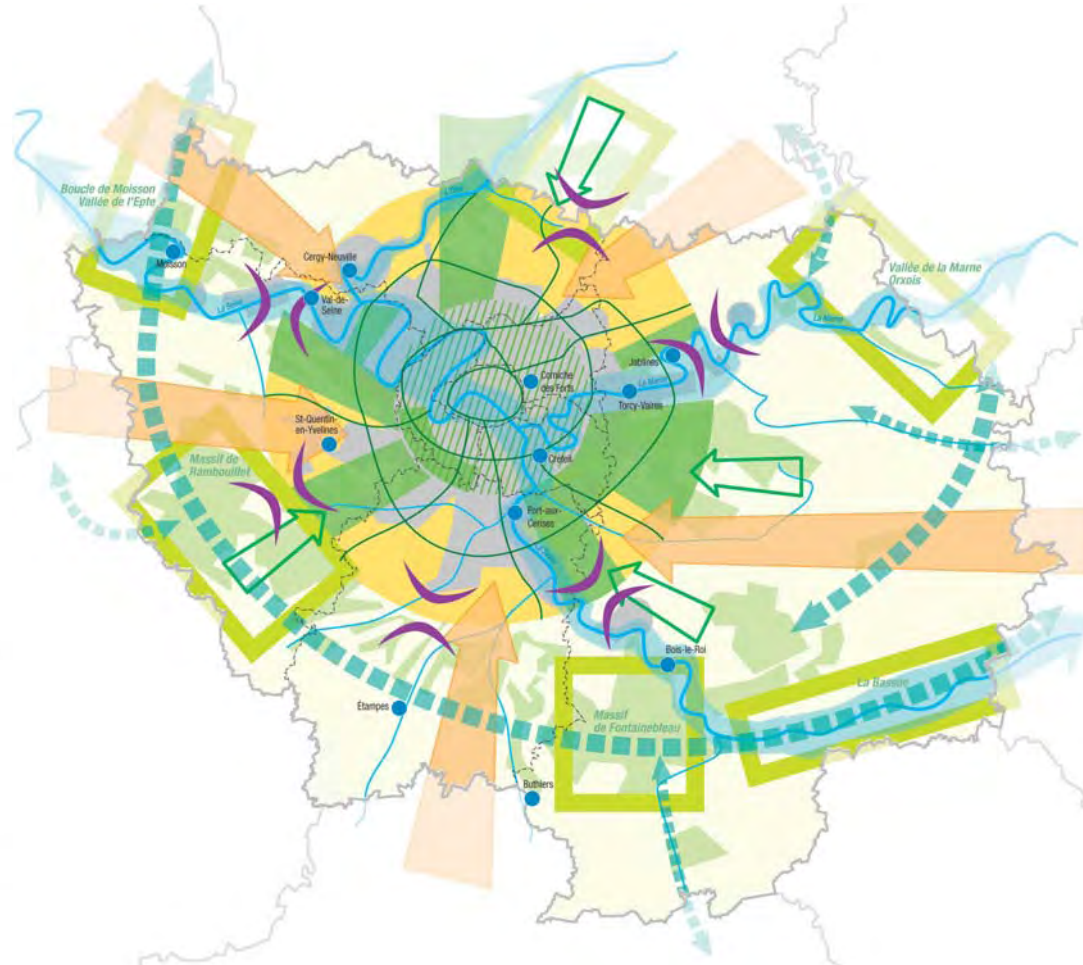
Valoriser l'espace rural, lieu de production, de patrimoine et d'identité

- protéger les massifs boisés
- maintenir et renforcer le réseau des réservoirs majeurs de biodiversité
- valoriser l'espace rural

Maintenir et restaurer les continuités et les grandes pénétrantes

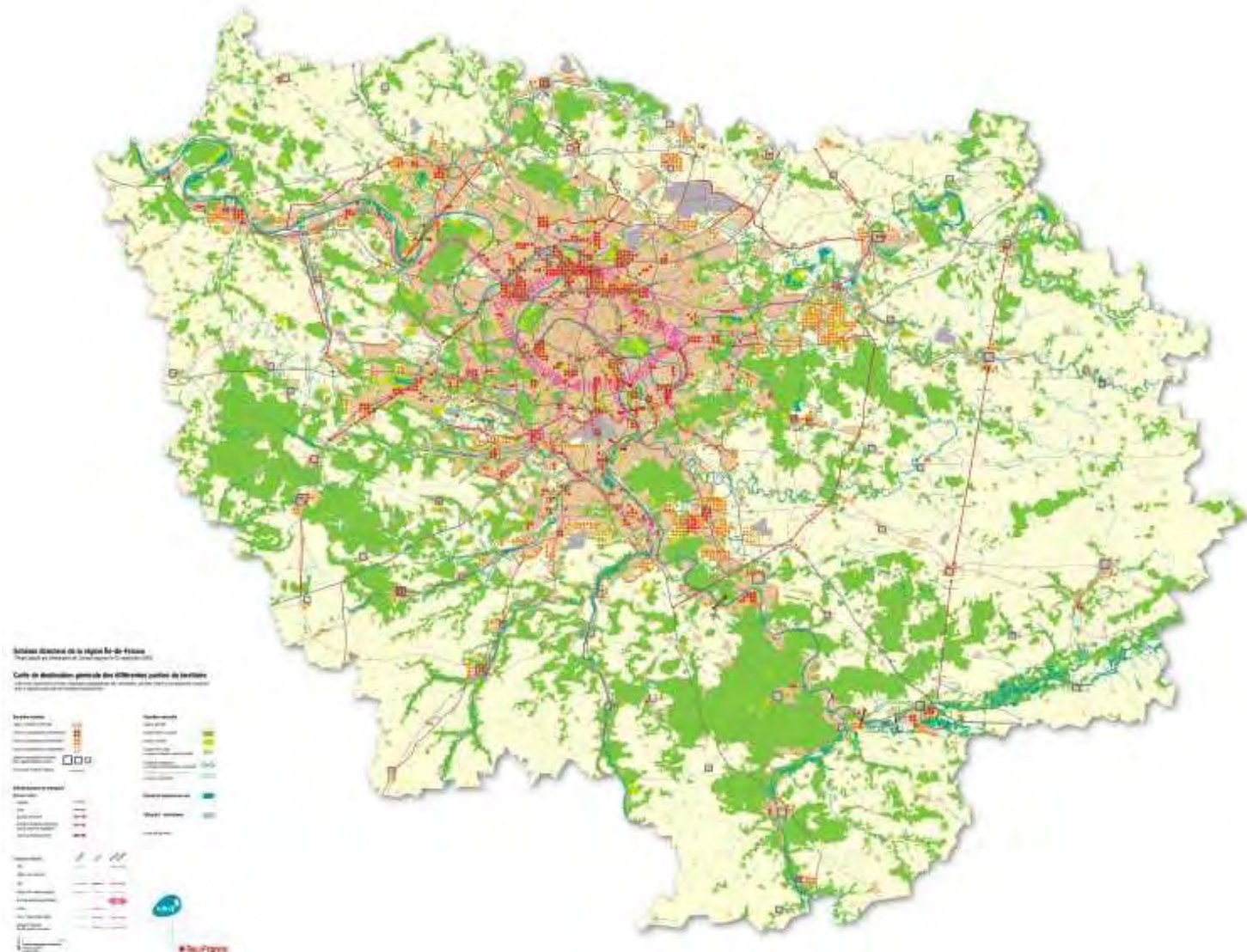
- continuité des grandes vallées
- continuité des petites vallées
- pénétrante agricole
- pénétrante boisée
- continuité écologique majeure
- préservation des discontinuités au sein des principaux axes urbains en limite de la ceinture verte
- réseau des liaisons vertes

0 10 km
N
Source : IAU IdF
© IAU IdF 2008





Carte de destination générale des différentes parties du territoire



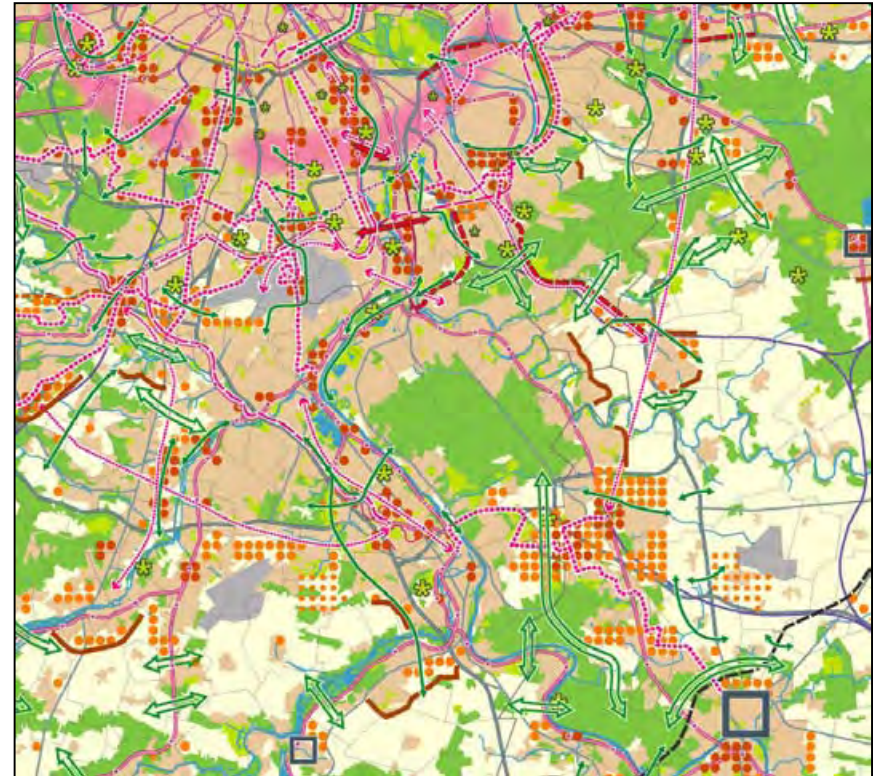


La planification en Ile-de-France

SDRIF 94



Projet de SDRIF 2008



Principales orientations



- * Les espaces urbanisés sont à optimiser ...
- * ... ils peuvent comprendre des secteurs disposant d'un fort potentiel de valorisation identifiés par des pastilles rouges comme secteurs de densification préférentielle
- * Les secteurs d'urbanisation préférentielle et les secteurs d'urbanisation conditionnelle sont cartographiés sur la carte de destination générale des différentes parties du territoire ...
- * ... le projet de SDRIF offre aussi des possibilités d'urbanisation non cartographiées :
 - les secteurs de développement à proximité des gares
 - les pôles de centralité à conforter hors agglomération centrale
 - les secteurs de développement modéré des bourgs, villages et hameaux (cf. carte des grandes entités géographiques)
- * Les espaces naturels déjà destinés à être ouverts à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme locaux (PLU, PAZ, cartes communales) ne sont pas remis en cause
- * Aucune urbanisation nouvelle ne peut franchir les fronts urbains d'intérêt régional
- * Les espaces agricoles
- * Les espaces boisés ou naturels
- * Les espaces de loisirs
- * Des espaces verts sont à créer et des espaces naturels sont à ouvrir au public
- * Les continuités écologiques et les coupures d'urbanisation doivent être maintenues
- * Les continuités agricoles et les liaisons vertes doivent être créées ou renforcées

DENSIFICATION

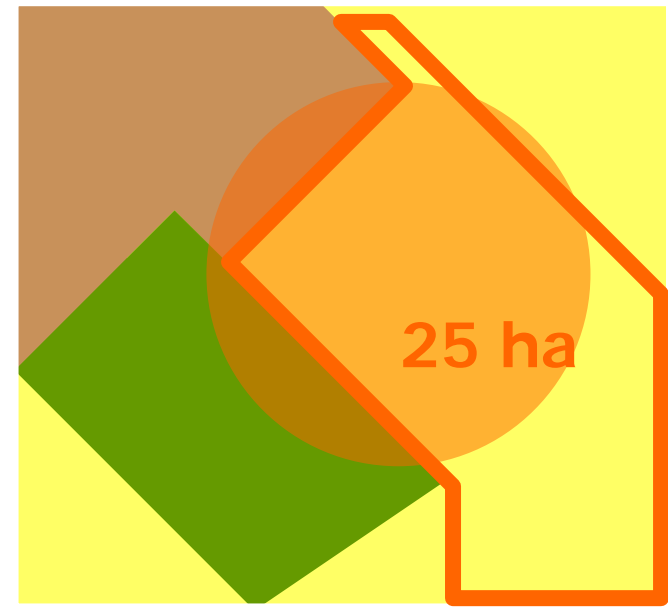
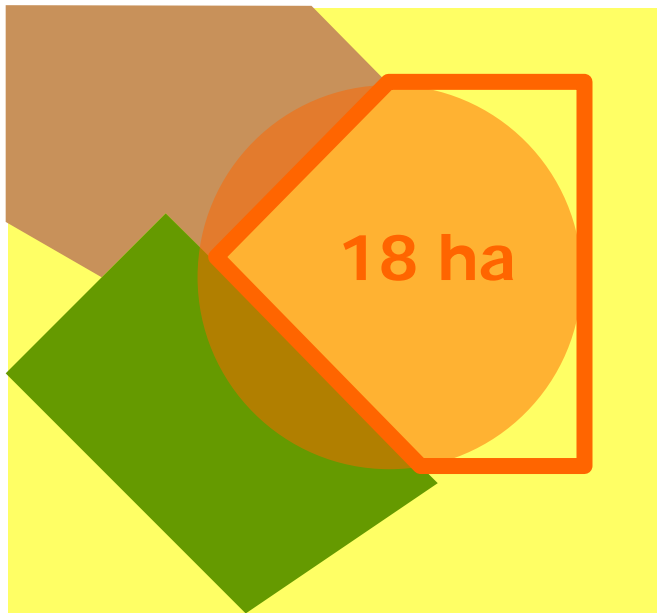
**URBANISATION
CARTOGRAPHIEE**

**URBANISATION
NON CARTOGRAPHIEE**

**PROTECTION ET/OU
VALORISATION**



Principe de compatibilité

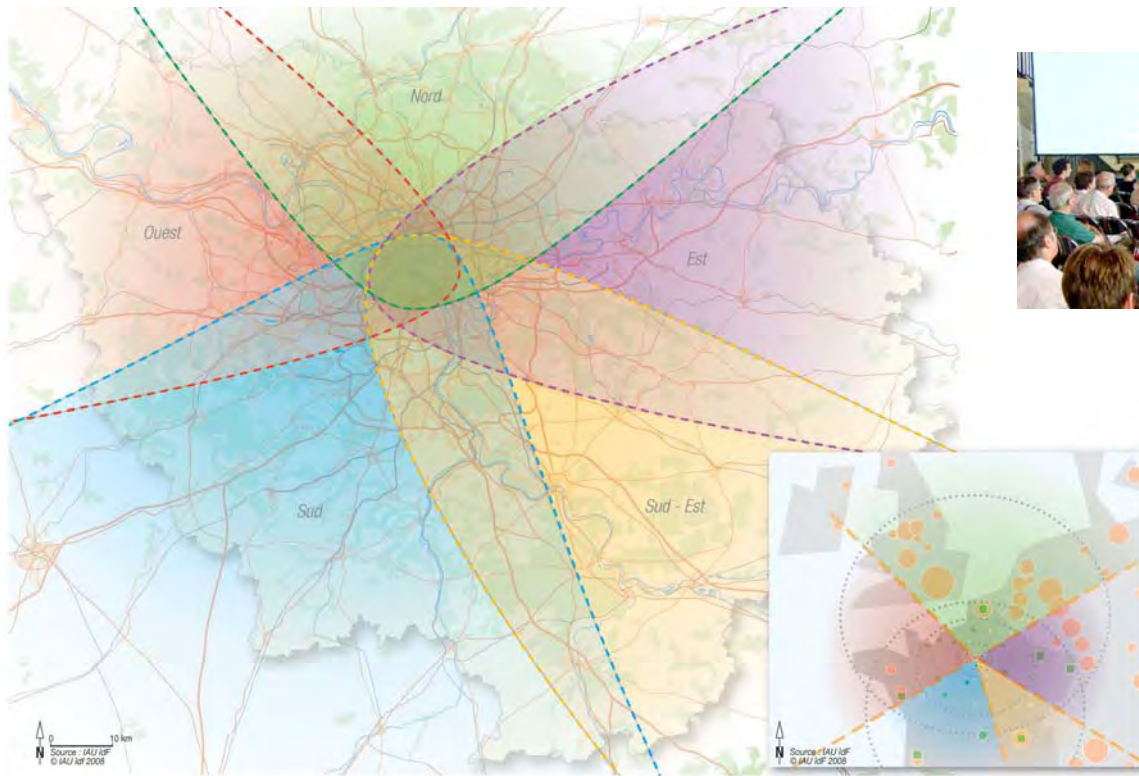


Le Grand Pari(s) de l'Agglomération Parisienne





Mise en œuvre à venir : la conférence territoriale régionale



Une aventure humaine et soutenable

